

218C0613
FR0000071797-FS0290

20 mars 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

INFOTEL
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 mars 2018, complété par un courrier reçu le 20 mars, M. Bernard Lafforet a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 mars 2018, le seuil de 30% du capital de la société INFOTEL et détenir 1 934 156 actions INFOTEL représentant 3 868 312 droits de vote, soit 29,05% du capital et 38,26% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions INFOTEL sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 6 656 955 actions représentant 10 110 137 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.